

## Vous dépendez de la Communauté de Communes Gâtine - Racan

*La Communauté de Communes Gâtine-Racan vous souhaite une bonne rentrée des classes.*

### **Informations du service Transport Scolaire**

Les inscriptions aux transports scolaires peuvent s'effectuer **à partir du mercredi 4 juin 2025**.

Elles doivent se faire en priorité sur le site Rémi [www.remi-centrevalde Loire.fr](http://www.remi-centrevalde Loire.fr)

Le transport scolaire étant gratuit, seuls les frais de gestion de 25 € par enfant, plafonnés à 50 € (gratuit à partir du 3ème enfant) restent à la charge de chaque représentant légal.

Les familles ont également la possibilité de régler les frais de gestion en ligne.

Une pénalité de retard de 15 € sera appliquée aux frais de gestion, pour chaque inscription faite :

- - après le **11 juillet** pour les inscriptions sur formulaire papier ;
- - après le **18 juillet** pour les inscriptions en ligne.

En cas de difficultés, vous pouvez contacter le service « **Transport scolaire** » de la **Communauté de Communes Gâtine-Racan**, et/ou lui adresser votre formulaire papier.

**Première demande d'inscription** : la carte sera adressée par courrier postal directement à la famille.

**Renouvellement d'inscription** : la **carte** à puce en votre possession est valable plusieurs années et **doit être conservée**. Celle-ci sera mise à jour pour la rentrée scolaire et automatiquement actualisée lors de la 1ère validation dans le car.

**En cas de perte ou détérioration de la carte**, vous devez effectuer une demande de duplicata auprès du service Transport Scolaire de la Communauté de Communes. Le duplicata vous sera facturé 15 €.

Les fiches horaires sont consultables et imprimables sur le site : <https://www.gatine-racan.fr/vivre-au-quotidien/transports/transports-scolaires/>

Pour toutes questions, vous pouvez nous joindre :